

Questions / Remarques à l'attention de M Montels
26 novembre 2010

Monsieur le secrétaire générale,

Mes propos ont été élaborés en lien avec les collègues FO UNSA et CFDT du CETE de l'Ouest.

Ils n'abordent pas les questions relatives aux mesures catégorielles qui vous ont été remises par ailleurs et dont vous discutez régulièrement avec nos instances nationales mais sachez que nous suivons ces dossiers de très près et que nous sommes mobiliser pour les faire avancer quitte à passer à l'action en lien avec nos instances nationales.

Concernant les problématiques du CETE de l'Ouest et des CETE en générale, nos motifs d'inquiétudes relèvent de l'inertie de la DRI qui n'avance plus sur les questions relatives à l'avenir des CETE et du RST malgré les engagements pris en septembre.

Nous réitérons donc les questions suivantes et demandons que ce dossier soit réellement pris en charge avec un calendrier de concertation avec les organisations syndicales dans le cadre d'un réel dialogue social qui permettra de lever les inquiétudes des personnels compte tenu des annonces déjà faites :

- Compte tenu de l'actualité récente sur l'évolution des contours du ministère, quelles orientations fixez vous pour l'avenir des CETE ? Qu'en est-il vis à vis des orientations du grenelle ? Nous apprenons aujourd'hui le transfert de la sécurité routière au ministère de l'intérieur. Quel impact sur l'éducation routière ? Quel impact sur les activités des services de notre ministère? S'orientent-on vers une politique plus répressive au détriment des orientations que vos services ont validés pour les CETE ?
- Les collectivités locales sont associées par le biais des COTITA. Elles expriment des besoins vis à vis des RST. A quand l'ouverture réelle aux collectivités que ce soit en terme de gouvernance ou dans l'accès aux prestations ?

- Nous attendons le respect de la circulaire PERBEN pour la préservation des effectifs. Qu'en est-il alors que nous constatons que les responsables de BOP ponctionnent les services supports des CETE et gèlent les publications de poste ?
- Comment comptez vous prendre réellement en compte les difficultés de financement des activités de recherche dans les CETE ?
- Quel pilotage des CETE sur les effectifs, moyens mais aussi sur les activités techniques et scientifiques ?
- Où en est le chantier sur le statut des CETE ? Nous attendons que les choix qui seront fait soient éclairés par une véritable analyse multicritères de toutes les solutions juridiques et organisationnelles possibles. Nous serons vigilant à un véritable dialogue social avec les OS sur cette analyse préalable nécessaire qui prend malheureusement beaucoup de retard.
- Comment pouvoir fonctionner avec une baisse continue des effectifs dans le ministère ? On nous annonce effectivement 3850 ETP en moins en 2011 !!!

Plus particulièrement concernant le CETE de l'Ouest, nous prenons acte avec satisfaction du déblocage des crédits nécessaires pour permettre de mettre en œuvre rapidement le déménagement du CECP sur le site de LRA. Nous suivons néanmoins ce dossier de très près pour finaliser localement le montage financier et respecter les délais pour l'ouverture du nouveau site.

D'une manière générale, sur la stratégie immobilière du CETE de l'Ouest, des questions restent en suspend pour le site de Nantes et de St Briec. Nous serons également très vigilant sur l'avancement de ces dossiers et sur la stratégie qui sera validée par la DAFI en mars prochain afin qu'elle prenne bien en compte les préoccupations locales que nous n'avons pas le temps de détailler aujourd'hui.

Compter sur nous pour rester vigilant sur toutes ces questions et notamment celles relatives à la préservation des effectifs, moyens, missions et compétences des CETE, préalable nécessaire à toute évolution !

Nous vous remercions pour votre attention.

Les syndicats FO/CFDT/UNSA du CETE de l'Ouest.